



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq le onze avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt huit mars deux mille vingt cinq, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

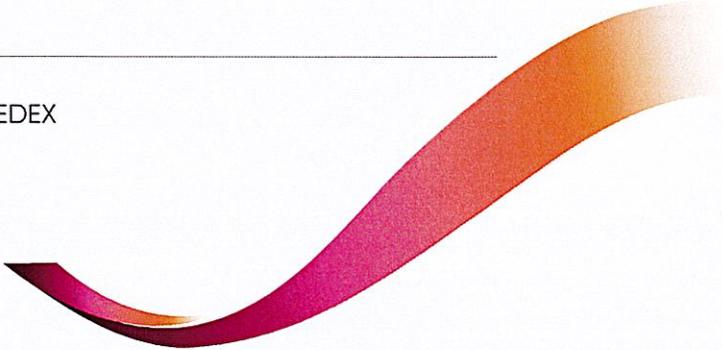
2025CC7-10-47

OBJET : BOUTIQUE OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES
APPROBATION DE NOUVEAUX TARIFS

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel (pouvoir donné à O. RENAUD)
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth (pouvoir donné à JP TERRENNE)
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain : Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal (pouvoir donné à P. CHARPENTIER) : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie-Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard M. RAUZY Jean (pouvoir donné à MB. MAERTEN)
Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian (pouvoir donné à F. FILLATRE)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme Marie-Dominique CHAPUS (en remplacement de C. BOISSEAU)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LE CORRE Christiane M. LOPES Ernest (pouvoir donné à L. BRU) Mme PERE Catherine M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth M. ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

Absents :

Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services de la CC2R
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion – Comptable de Valence d'Agen
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial à la CC2R

Madame Vanessa ESCUDE a été désignée Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

2025CC7-10-47**OBJET : BOUTIQUE OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES****APPROBATION DE NOUVEAUX TARIFS**

Le Président rappelle que lors du Bureau Communautaire en date du 9 décembre 2024, nous avons approuvé les tarifs de la boutique de l'Office de Tourisme des deux rives.

L'objectif de la boutique est d'être une vitrine de promotion des produits représentant le territoire, ou son histoire, ou encore, des produits dérivés en lien avec les expositions.

Et compte tenu de la réussite des ventes, de nouveaux produits sont proposés à la vente, notamment le topoguide départemental, il convient donc aujourd'hui de mettre à jour les tarifs de la boutique comme suit :

Producteurs conventionnés	Produits	Prix d'achat	Prix de Revente
MH EDITION Siret : N° 40808637900042	Mini vitrine carte postale Bloc note	2,52 € 3,48 €	4,00 € 6,00 €
EURL Cirerie de Gascogne Magalie Buffomène Siret : N° 85135694900012	Bougies Diffuseur de Parfums Parfum de Maison Coffret 3 bougies	11,60 € 15,50 € 13,20 € 19,50 €	29,00 € 39,50 € 33,00 € 49,00 €
La Monnaie de Paris Siret : N° 16002001200011	Médailles Souvenir Magnets	1,38 € 1,80 €	3,00 € 5,00 €
CAO Usine du Bel Air Siret : N° 54204437500070	Poncho de survie réutilisable Lampe frontale rechargeable « PHENIX »	5,29 € 14,68 €	10,00 € 18,00 €
Em'ane SCEA Siret : N°841199689500014	Savon au lait d'ânesse forme étoile	4,50 €	6,00 €
Producteurs conventionnés	Produits	Prix d'achat	Prix de Revente
Camping Roussel Kouwenhoven Siret : N° 49495131200029	Flacon lavandin 10ml	3,60 €	5,00 €
Pompon sur la Garonne Siret : N° 83229023300010	Trousse S	7,00 €	12,00 €
SAS Création Annette Hardouin Siret : N° 90991584500012	Chèche Rouge Noir (Rugby)	45,83 €	55,00 €

Savonnerie de la Tour Siret : N° 43271922700022	Sac de lavande	4,90 €	6,00 €
Partenariat Croix Rouge	Service verre (entre 6 et 8)	8,00 €	15,00 €
	Saladier – coupe	5,00 €	8,00 €
	Panier – vannerie	3,00 €	5,00 €
	Torchon	2,00 €	5,00 €
	Service tasse	8,00 €	15,00 €
	Tasse – bol à l'unité	1,50 €	3,00 €
	Carafe – vase	3,00 €	5,00 €
	Théière – Saucière	8,00 €	15,00 €
	Assiette par 6	5,00 €	15,00 €
	Assiette	1,00 €	2,00 €
	Objet divers	5,00 €	8,00 €
Association Les Amis de Saint- Jacques Du Velay Siret : N° 83274928700013	Crédentials	3,00 €	7,00 €
Sasu – Oulu – Mon País Siret : N° 84310007400015	Brique Terre Cuite Auvillar / La Halle	8,52 €	16,50 €
	Magnet Terre Cuite Garonne /Chocolatine	3,42 €	5,00 €
	Bouchon de vin Brique	5,21 €	6,00 €
	Coffret Bouchons	19,68 €	40,00 €
Ana Gold Siret : N° 79353894300028	Boucles Amazone	38,50 €	55,00 €
	Boucles Lotus	38,50 €	55,00 €
Plumavera Siret : N° 80968981300024	Carte « Plumasserie »	12,00 €	24,00 €

Lanzfeld Edition Siret : N° 27270506	Éventail Personnalisé	5,45 €	7,10 €
	Stylo Plumes Personnalisé	1,65 €	5,00 €
	Stylo Plumes Pintade, Faisan	1,89 €	5,00 €
	Stylo Plumes Paon	1,99 €	5,00 €
	Coffret Noir, Blanc Marron, Rouge	6,95 €	12,00 €
	Coffret Plume Paon Rouge, Noir	8,50 €	15,00 €
	Coffret Luxe Calligraphie	10,50 €	18,00 €
Clémence Puzin Siret N° 49292230700029	Tiges de Fer en Dalle de Verre	63,00 €	85,00 €

Topoguide départemental qui présente 40 itinéraires de randonnées sur les 10 territoires intercommunaux	12,51 €	16,40 €
---	---------	---------

Le Président propose donc :

- d'approuver ces propositions,
- d'approuver la liste et les tarifs des produits de vente en boutique de l'Office de Tourisme des deux rives.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

- d'approuver ces propositions,

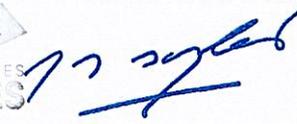
- d'approuver la liste et les tarifs des produits de vente en boutique de l'Office de Tourisme des deux rives.

Fait à Valence d'Agen, le 11 avril 2025
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 14 avril 2025

La secrétaire de séance
Mme le Maire de Mansonville

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Vanessa ESCUDE

Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 24 AVR. 2025

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le 24 AVR. 2025

AR Préfecture

CONSERVATOIRE DES MÉTIERS D'AUTREFOIS A DONZAC - APPROBATION DE NOUVEAUX TARIFS

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20250411-2025CC7_10_47-DE

Numéro d'acte : 2025CC7_10_47

Date de décision : 11/04/2025

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-10-1-0-0 (Finances locales / Divers / régies)

Fichier acte : 2025CC7-10-47 BOUTIQUE OFFICE DE TOURISME DES DEUX RIVES APPROBATION DE NOUVEAUX TARIFS.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 24/04/2025 15:36:46

Date de réception de l'AR : 24/04/2025 15:37:01